



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil « plantes à parfum, aromatiques et médicinales » de FranceAgriMer du 10 octobre 2012 : marché à la consommation et premières estimations de récolte 2012 pour les lavandes et lavandins, réflexion sur les orientations 2013 pour l'accompagnement de la filière et résultats complémentaires du recensement agricole 2010

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les filières des plantes à parfum, aromatiques et médicinales s'est réuni le 10 octobre 2012, à Aix-en-Provence, sous la présidence de Bernard Prévault.

Bernard Prévault a ainsi présidé le premier Conseil de la nouvelle mandature 2012/15 ; son arrêté de nomination ayant été signé le 29 juin 2012 par le ministre en charge de l'agriculture.

À l'occasion de ce Conseil, FranceAgriMer a communiqué aux professionnels les données économiques disponibles dans ses services sur les marchés des plantes aromatiques, des plantes médicinales et des plantes à parfum.

Lavandes et lavandins : marché à la consommation et premières estimations de récolte 2012

Selon les derniers éléments de conjoncture, la consommation en lavandes de population et clonales a diminué de manière assez significative, respectivement de 4,2 % et 22,5 % entre le 1^{er} juillet 2011 et le 30 juin 2012. Cette situation serait vraisemblablement due aux augmentations de prix de l'automne 2011. Les premières estimations de récolte 2012 pour les lavandes serait en hausse de 40 % (avec 52 tonnes contre 37 tonnes en 2011).

La consommation globale en lavandin a peu évolué (- 1,2 % entre le 1^{er} juillet 2011 et le 30 juin 2012), mais cette situation est contrastée selon les variétés. D'après les premières estimations, la récolte 2012 en lavandins s'élèverait à 1025 tonnes (quasiment égale à celle de 2011). À noter cependant, une situation disparate selon les départements de production. Compte tenu de cette situation, les prix semblent rester stables en ce début de campagne de commercialisation.

Pour en savoir plus : *Éléments de conjoncture : production et marché des lavandes et lavandins, 10 octobre 2012, FranceAgriMer*

Lutte contre le dépérissement de la lavande et du lavandin : présentation des travaux menés

La lutte contre le dépérissement de la lavande et du lavandin constitue une priorité pour l'ensemble des acteurs de la filière.

Les travaux menés sur ce sujet ont été présentés aux membres du Conseil :

- mise en place de zones pilotes : il est nécessaire d'appliquer des mesures préventives afin de limiter l'impact de la maladie ou de préserver des zones indemnes. Cette action, initiée en 2012, est pilotée par le Centre interprofessionnel régionalisé d'expérimentation en plantes à parfum, aromatiques et médicinales (CRIEPPAM) ;
- étude du dépérissement : ce programme d'actions coordonné par l'Institut technique interprofessionnel des plantes à parfum, aromatiques et médicinales (ITEIPMAI) s'articule autour de deux grands axes – la distinction des causes pathologiques des mortalités et l'amélioration des connaissances sur le (ou les) vecteur(s) ;
- étude sur l'insecte vecteur de la maladie : comportement, modalités de sa dispersion, détermination des plantes les plus attractives... ;
- sélection variétale : améliorer la résistance ou la tolérance des plantes à la maladie et actions de formation réalisées par les organismes techniques de la filière.

Accompagnement de la filière plantes à parfum, aromatiques et médicinales : réflexion sur les orientations 2013

Le bilan des actions accompagnées par FranceAgriMer en 2012 a été présenté aux membres du Conseil, afin d'alimenter leur réflexion sur les différentes thématiques ou actions à prioriser pour 2013.

Afin d'évaluer les besoins budgétaires, il conviendra de rechercher le meilleur équilibre possible entre la poursuite ou l'évolution des dispositifs des années précédentes et la définition de nouvelles orientations.

Recensement agricole 2010 pour les plantes à parfum, aromatiques et médicinales : résultats complémentaires

Des résultats complémentaires du recensement de l'agriculture 2010 pour les plantes à parfum, aromatiques et médicinales ont été présentés aux membres du Conseil. Il s'agit d'une analyse plus détaillée des premiers éléments qui avaient été communiqués lors du Conseil spécialisé du 18 juin dernier. Pour mémoire, ces résultats s'appuient sur des données, spécifiquement mis à disposition par le Service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère en charge de l'agriculture, qui avait inclus dans le formulaire général un volet détaillé sur ces productions.

Ces résultats tendent à souligner certaines évolutions entre 2000 et 2010 :

- mis à part le groupe de tête (lavandin, pavot, lavande, sauge sclérée, soit 86 % de la surface totale 2010), le classement par espèce n'est pas le même entre 2000 et 2010. Cela pourrait être du en partie à l'effet « plantes aromatiques maraîchères » (seules les plantes aromatiques destinées à l'industrie avaient été prises en compte lors du recensement 2010), mais aussi à des évolutions significatives pour certaines d'entre elles, dans un sens positif ou négatif ;
- certaines espèces dont la surface a augmenté sur la période : à noter, en particulier, le safran qui, en terme de potentiel de chiffre d'affaires, devient ainsi une espèce importante, le renouveau du fenouil amer, qui avait pratiquement disparu en 2000, le développement général de beaucoup de plantes médicinales et notamment celles destinées à l'extraction incluant le pavot dont la surface s'est accrue de plus de la moitié ;
- sauf quelques rares exceptions (bourgeons de cassis notamment), on peut également remarquer que l'augmentation des surfaces s'accompagne d'une augmentation, pas toujours proportionnelle mais toutefois significative, du nombre de producteurs ; on peut donc parler d'un réel développement pour ces productions ;
- en ce qui concerne les plantes dont les surfaces ont régressé, on peut noter les productions lavandicoles – les plantes de Grasse, certaines plantes à huile essentielle comme la menthe poivrée, la monarde, quelques plantes médicinales autrefois importantes (ginkgo, églantier) ou dont le développement du début des années 2000 n'a pas été confirmé (millepertuis, valériane, mélilot) et quelques plantes aromatiques (sauge officinale, basilic, marjolaine, estragon) dont le recensement des surfaces maraîchères ne compense pas la baisse des surfaces destinées à l'industrie (déshydratation, surgélation).

Pour en savoir plus : *Recensement de l'agriculture 2010 pour les plantes à parfum, aromatiques et médicinales. Résultats complémentaires, 10 octobre 2012, FranceAgriMer*

Analyse des chaînes de valeur dans les filières des plantes à parfum, aromatiques et médicinales : synthèse de l'étude

Une synthèse de l'étude sur l'analyse de chaînes de valeur dans les filières des plantes à parfum, aromatiques et médicinales, menée par Ernst & Young et commanditée par FranceAgriMer, a été présentée aux membres du Conseil. Les focus sur le thym et le lavandin ont fait l'objet d'une restitution en séance. Des analyses sur la menthe séchée en feuille, la camomille matricaire et la racine de valériane complètent cette synthèse.

Pour en savoir plus : *Étude sur l'analyse de chaînes de valeur dans les filières des plantes à parfum, aromatiques et médicinales, rapport de synthèse octobre 2012, Ernst & Young pour FranceAgriMer*

Ces documents sont consultables sur le site internet de FranceAgriMer : www.franceagrimer.fr

Le prochain Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les filières des plantes à parfum, aromatiques et médicinales devrait se réunir le 31 janvier 2013 à Montreuil.

Service de presse de FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil Tél. : 01 73 30 34 05

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr

virginie.nicolet@franceagrimer.fr